

**Le dubitatif dans le roman *Sarah, ma belle-cousine* d'Henri Djombo**

MFOUTOU Prisca Aubain

Maître-Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Marien Ngouabi de Brazzaville (République du Congo)

Ecole Normale Supérieure de Brazzaville

[aubain.mfoutou@umng.cg](mailto:aubain.mfoutou@umng.cg)

**Résumé:** La présente contribution se propose d'analyser les modalisateurs ou marques linguistiques de doute, leurs fonctions et leurs enjeux dans le roman *Sarah, ma belle-cousine* d'Henri Djombo. Il a été question d'étudier comment le dubitatif se manifeste dans *Sarah, ma belle-cousine*, quels sont ses fonctions dans le roman et ses enjeux chez Henri Djombo, en nous appuyant sur la Théorie Modulaire des Modalités linguistiques. A la lumière des analyses menées, trois conclusions majeures se dégagent. D'abord, le dubitatif se manifeste par diverses marques linguistiques (adverbes, emploi du conditionnel, verbes). Ensuite, le dubitatif sert à marquer la réserve des personnages-locuteurs sur les sujets abordés et à atténuer la force illocutoire de l'assertion. Enfin, le dubitatif contribue à créer une atmosphère d'incertitude ou de doute.

**Mots-clés :** Modalité dubitative, marqueurs linguistiques, dubitatif, modalisateurs, stratégie d'atténuation

**The doubtful in *Sarah, ma belle-cousine* by Henri Djombo**

**Abstract :** This contribution aims to analyze the modal markers or linguistic markers of doubt, their functions and implications in Henri Djombo's novel *Sarah, ma belle-cousine*. It examines how doubt manifests itself in *Sarah, ma belle-cousine*, and what its functions and implications are for Henri Djombo, drawing on the Modular Theory of Linguistic Modalities. Three major conclusions emerge from the analysis. Firstly, doubt is expressed through various linguistic markers (adverbs, use of the conditional, verbs). Secondly, doubt serves to express the characters' reservations about the topics discussed and to mitigate the illocutionary force of the assertion. Finally, doubt contributes to creating an atmosphere of uncertainty or doubt.

**Keywords:** Doubtful modality, linguistic markers, doubt, modalizers, mitigation strategy

## **Introduction**

Le dubitatif est un mode énonciatif qui permet au locuteur d'exprimer son incertitude ou son doute à propos d'une assertion, d'un fait ou d'un événement. Il fait partie de la modalité épistémique qui, elle, se fonde sur le degré de connaissance ou sur le savoir. Dans le roman *Sarah, ma belle-cousine* d'Henri Djombo, le dubitatif est utilisé de manière récurrente et significative, car il traverse quasiment tout le roman, contribuant ainsi, en partie, à la construction du sens de celui-ci.

La présente contribution se propose effectivement d'analyser les marqueurs linguistiques du dubitatif ou marques linguistiques de doute, leurs fonctions et leurs enjeux dans le roman *Sarah, ma belle-cousine* d'Henri Djombo. Notre contribution est sous-tendue par les questions suivantes : Comment le dubitatif se manifeste-t-il dans *Sarah, ma belle-cousine* ? Quelles fonctions le dubitatif assume-t-il dans le roman ? Et, quels sont ses enjeux chez Henri Djombo ?

Nous présumons que le dubitatif se manifeste, dans *Sarah, ma belle-cousine* d'Henri Djombo, par diverses ressources linguistiques (adverbes, emploi du conditionnel, verbes), qu'il sert à marquer la réserve des personnages-locuteurs face aux contenus assertés, à atténuer la force illocutoire de l'assertion et qu'il contribue à créer une atmosphère d'incertitude.

Après le cadre théorique de l'étude, l'attention sera focalisée sur les modalités d'insertion du dubitatif dans *Sarah, ma belle-cousine* d'Henri Djombo et sur les enjeux du dubitatif chez Henri Djombo.

## **1. Cadre théorique de l'étude**

### **1.1. Brève théorisation linguistique sur le dubitatif**

Le dubitatif est une modalité par laquelle le locuteur exprime le doute ou l'incertitude. Il fait partie de la modalité épistémique, qui relève du domaine du savoir, de la « connaissance » du monde, de l'« opinion » (B. Pottier, 1992, p. 208) ou de la croyance. La modalité épistémique est, selon N. Le Querler (1996, p. 64), celle par laquelle « le locuteur exprime son degré de certitude sur ce qu'il affirme » ou encore celle qui marque « le degré de certitude du locuteur sur le contenu propositionnel de son énoncé » (N. Le Querler, 2004, p. 647). Ainsi, la modalité épistémique présente-t-elle l'énoncé comme certain, incertain, probable, possible. A l'instar du carré logique, J. Cervoni (1992, p. 76) parle ici du carré épistémique (le certain, le contestable, le probable et l'exclu).

Le dubitatif se caractérise par l'incertitude ou le doute du locuteur quant à la véracité d'un énoncé. Il s'exprime à travers les marqueurs linguistiques ou modalisateurs de doute : verbes modaux (tels que pouvoir, devoir, etc.), adverbes (comme peut-être, apparemment, etc.), le conditionnel.

### **1.2. Approche théorique de l'étude**

Pour bien réaliser ce travail de recherche, nous avons adopté, comme approche théorique, la Théorie Modulaire des Modalités Linguistiques. En effet, cette théorie se propose de « traiter les modalités au sens large (au sens de Brunot 1922 et Bally 1932), qui englobent à la fois les valeurs modales des lexèmes..., les grammèmes marqueurs de modalité (comme les semi-

auxiliaires et les adverbes modaux), mais aussi les modalités pragmatiquement inférées » (L. Gosselin, 2019, p. 122). Vue sous cet angle, la modalité apparaît comme une « catégorie fondamentalement hétérogène », présentant ainsi « divers aspects syntaxiques, sémantiques et pragmatiques » (L. Gosselin, 2019, p. 122). Cette théorie s'intéresse donc à la façon dont le locuteur exprime son attitude, son point de vue ou son degré d'engagement par rapport à ce qu'il dit.

### 1.3. Brève présentation de l'auteur et du roman

Henri Djombo est un écrivain congolais né en 1952. Romancier, dramaturge et essayiste, il est lauréat de nombreux prix littéraires : Prix de la Meilleure œuvre Dramatique, Prix Amadou Cissé Dia du Théâtre (2018), Prix Toussaint Louverture (2019), Prix Sery Bailly (2019). Il a écrit plusieurs ouvrages, dont le roman *Sarah, ma belle-cousine*.

*Sarah, ma belle-cousine* relate l'histoire de Jules Nola, un médecin immigré en Europe, qui décide, après vingt ans, de rentrer dans son pays d'origine, l'Africanie. Il projette d'y construire une polyclinique. Une fois au pays, il est confronté à de nombreux écueils : pesanteurs bureaucratiques, rigidité du système bancaire, etc. En sus, Sarah, l'épouse de son cousin Bonny, cherche à tout prix à contrecarrer ses projets. Désespéré, Jule Nola envisage de retourner en Europe. Finalement, il est responsabilisé (directeur général de la santé) par son ancien employeur dans la mise en œuvre et la gestion d'un projet tant espéré en Africanie.

## 2. Les modalités d'insertion du dubitatif dans *Sarah, ma belle-cousine* d'Henri Djombo

Dans le roman *Sarah, ma belle-cousine* d'Henri Djombo, de nombreux modalisateurs ou ressources linguistiques sont employés par les personnages-locuteurs pour exprimer le doute : il s'agit des adverbes, du conditionnel et des verbes. Aussi convient-il de les étudier en commençant par les adverbes.

### 2.1. Les adverbes dubitatifs

La locution adverbiale **sans doute** employée dans les énoncés-occurrences ci-après tirés de *Sarah, ma belle-cousine* d'Henri Djombo exprime le doute ou l'incertitude :

- (1) Il resta longtemps pensif, digérant **sans doute** sa déception. (p. 83)
- (2) Elle se tut un moment, **sans doute** pour se concentrer [...] (p. 93)
- (3) Un voleur s'était **sans doute** approprié les provisions. (p. 137)
- (4) **Sans doute** découvrait-elle, à travers mon regard, la bonté et la pureté de mon âme. (p. 142)
- (5) Cette lamentation fut **sans doute** prémonitoire. (p. 171)

Cette locution exprime, selon les contextes d'emploi, soit une quasi-certitude, soit une probabilité, soit enfin l'incertitude. Dans les énoncés ci-dessus, **sans doute** implique une certaine réserve de la part du locuteur : cette locution sert donc à marquer une supposition avec un certain degré de probabilité.

En effet, la locution **sans doute** est utilisée pour exprimer une certaine incertitude liée à la déception (1), à la concentration (2), à l'appropriation des provisions (3), à la découverte (4) et à la nature prémonitoire de la lamentation (5). Cette locution indique que le sujet énonciateur n'est pas totalement sûr de son affirmation, mais qu'il la considère comme probable ou incertaine.

En outre, la valeur illocutoire de ces énoncés est assertive, mais la présence ou l'emploi de la locution **sans doute** atténue la force assertive de l'énoncé, en inscrivant celui-ci dans le champ de l'incertitude.

Enfin, il convient de spécifier que dans les exemples (1), (2), (3) et (5), la locution **sans doute** est employée à l'intérieur de l'énoncé, tandis que dans le (4), elle est utilisée en tête de phrase avec inversion facultative du sujet (le pronom clitique **elle**).

Analysons à présent les modalisateurs **apparemment** et **éventuellement** employés dans les énoncés ci-après tirés du roman en étude :

- (6) L'attention des invités attirée, Sarah fut **apparemment** gênée (p. 167)
- (7) Monsieur, on est obligés de respecter cette exigence pour déposer son dossier et obtenir **éventuellement** le visa, car il peut être rejeté, comme cela arrive souvent. (p. 114)

L'adverbe **apparemment** exprime l'incertitude du narrateur-locuteur, indique une apparence incertaine d'autant plus qu'il se fonde sur une impression. En employant cet adverbe, le locuteur indique qu'il n'est pas certain de la véracité ou validité de son énoncé, car il n'est pas sûr que Sarah soit réellement gênée. L'analyse du modalisateur **apparemment** montre qu'il est employé pour indiquer ce qui semble être, mais qui n'est pas nécessairement le cas, laissant ainsi transparaître le doute ou l'incertitude du narrateur-locuteur sur les apparences (trompeuses).

Cependant, cet adverbe peut aussi exprimer ici la possibilité ou la probabilité. Dénotant ainsi « la modalisation simple (le « vrai ») et la médiation indirecte indéterminée » (H. Kronning, 2012, pp. 84-85), l'adverbe **apparemment** « opère un « désengagement », qui, uniquement tributaire de la nature indirecte de la médiation épistémique, est relativement faible » (H. Kronning, 2012, pp. 84-85). Cet adverbe permet donc au locuteur de nuancer ses propos ou son assertion et de laisser place à l'incertitude.

L'adverbe **éventuellement** est employé par la locutrice, dans l'énoncé (7), pour indiquer qu'un événement pourrait se produire, c'est-à-dire qu'en respectant l'exigence concernant le dépôt du dossier, l'on pourrait obtenir le visa.

La locution adverbiale **peut-être** employée dans les énoncés-occurrences ci-après expriment le doute :

- (8) Rentrez chez vous, à demain **peut-être**. (p. 44)
- (9) Peut-être, à cause de ta longue absence du pays, pensent-ils te faire payer en même temps un rappel et des amendes (p. 51)
- (10) Je retrouverai celui qu'on a égaré ici, **peut-être** qu'une main amie vous assistera. (p. 84)
- (11) C'est **peut-être** le métier qui vous a formaté ainsi ? (p. 80)

Dans les énoncés ci-dessus, la locution adverbiale **peut-être** sert à réduire la force assertive desdits énoncés, c'est-à-dire qu'elle atténue les propos des personnages-locuteurs. En d'autres termes, le modalisateur ou, mieux encore, le « modulateur de vérité » (M. Wilmet, 2010, p. 171)

**peut-être** atténue la force illocutoire des assertions en cause : ce modalisateur sera alors appelé "lexème atténuatif". En employant la locution adverbiale **peut-être**, les personnages-locuteurs confèrent à leurs énoncés un degré assez élevé d'incertitude, car cette locution exprime le doute des locuteurs sur les contenus propositionnels des énoncés : il s'instaure alors une distance entre les personnages-locuteurs et leurs énoncés. Quoi qu'il en soit, l'affirmation est mitigée dans les énoncés analysés dans la mesure où, l'adhésion des sujets d'énonciation aux contenus énoncés étant faible, ils sont partiellement assumés par le locuteur. Avec la locution adverbiale **peut-être**, la certitude est donc « faible » (M. Guerry *et al.*, 1993, p. 218), d'autant plus qu'elle se trouve au « plus bas degré de la certitude » (M. Vybjhalová, 2015, p. 269).

Dans l'énoncé (8), la locution **peut-être** est employée en fin d'énoncé et l'incertitude porte sur **demain**. Dans l'exemple (9) cependant, cette locution est utilisée par Bonny, personnage-locuteur, en début d'énoncé avec inversion (facultative) du sujet **ils** et l'incertitude porte sur le fait de **faire payer en même temps un rappel et des amendes** à l'interlocuteur, qui est Jules Nola, représenté par le pronom **te**. Dans l'énoncé (10), la locution adverbiale est employée par le **dégé** à l'intérieur de l'énoncé et le doute concerne **une main amie** qui assistera l'allocataire Jules Nola, désigné par le déictique **vous**. Dans l'extrait (11) enfin, la locution en cause et le syntagme nominal, **le métier**, sur lequel porte le doute sont mis en relief dans la structure **c'est...qui**.

Examinons, dans la même perspective, la locution adverbiale **peut-être** dans les énoncés ci-après, mais associée à des verbes fléchis au conditionnel :

- (12) Ce projet **pourrait peut-être** se réaliser chez vous. (p. 144)
- (13) **Jules**, je t'ai dit toute la vérité, **peut-être devrais-tu** procéder ainsi, sans remords. (p. 114)
- (14) **Peut-être** aurait-elle exprimé sentimentalement un secret regret ! (p. 142)

Hormis l'emploi de la locution adverbiale **peut-être**, les verbes au conditionnel, **pourrait**, **devrais** et **aurait exprimé**, servent à atténuer davantage la force du propos du locuteur, mieux encore à renforcer l'incertitude du locuteur ou le caractère incertain de l'événement, tout en exprimant l'irréalité du présent ou du passé. Par l'emploi de ce tiroir verbal, nous constatons que le locuteur n'assume pas totalement son énoncé et qu'il est incertain.

Ce dernier aspect nous amène à étudier également le conditionnel avec sa valeur épistémique.

## 2.2. Le conditionnel

Le conditionnel, dans certains de ses emplois, revêt une valeur épistémique, c'est-à-dire qu'il exprime aussi le doute. Nous lisons cette valeur dans les énoncés-occurrences ci-après :

- (15) **Auriez-vous** des biens meubles et immeubles, des comptes garnis et bien d'autres choses qu'on **pourrait** nantir ici ou ailleurs [...] ? (p. 83)
- (16) Elles **quitteraient** le domicile familial et **vivraient** dans une villa de rêve [...] (p. 59)

Dans l'exemple (15), le conditionnel sert à « réduire maximalement la responsabilité énonciative du locuteur » (H. Kronning, 2012, p. 84), d'autant plus qu'il y a « non-prise en charge de l'énoncé » (H. Kronning, 2012, p. 85). Le conditionnel **auriez** est utilisé pour atténuer la force de l'énoncé et le verbe **pourrait** exprime une éventualité, c'est-à-dire ce qui peut être, ce qui peut arriver ou non.

Dans l'énoncé (16), les verbes ***quitteraient*** et ***vivraient***, fléchis au conditionnel présent, expriment une hypothèse, une supposition, un fait ou, mieux encore, une action incertaine dont la réalisation est soumise à une condition non exprimée. Aussi, l'emploi du conditionnel évoque ici une situation hypothétique qui pourrait se réaliser ou crée une atmosphère de fantasme qui renforce le rêve évoqué ou exprimé dans l'énoncé.

### 2.3. Les verbes dubitatifs

Les verbes ***croire*** et ***savoir*** employés à la forme négative expriment le doute dans les énoncés-occurrences suivants :

- (17) Pardonne-moi, je **ne crois pas** en cet amour soudain de ton pays. (p. 16)
- (18) Je **ne sais pas si** c'est bien de mon dossier qu'il s'agit. (p. 72)

Verbe de croyance ou d'opinion, le verbe ***croire***, tourné à la forme négative dans l'exemple (17) devient un verbe dubitatif qui sert à exprimer l'incertitude. Il permet effectivement à la locutrice Maria, la compagne de Jules Nola, de donner son opinion ou son point de vue de manière incertaine, ce qui crée une atmosphère de doute ou d'incertitude. Cet énoncé peut être glosé comme suit :

(17a) [...] ***je doute de cet amour soudain de ton pays.***

Comme on peut le constater, l'énoncé (17) à la forme négative exprime le doute de la part de la locutrice (Maria), son incrédulité.

L'énoncé (18) comportant le verbe factif ***savoir***, fléchi à la forme négative, exprime un doute ou une incertitude. L'analyse modale se lit ici à travers la manière dont Jules Nola, le locuteur, exprime son attitude face à ce qu'il dit, c'est-à-dire le doute. En prononçant cet énoncé, le personnage-locuteur a des doutes s'il s'agit bien de son dossier. Le verbe ***savoir*** à la forme négative est un verbe à sémantise rogatoire qui marque l'ignorance du locuteur et qui permet à ce dernier d'exprimer explicitement son doute, son incertitude. Ce verbe à la forme négative constitue la régissante dont dépend la subordonnée interrogative indirecte « ***c'est bien de mon dossier*** » introduite par « *si* », laquelle subordonnée renforce l'idée de doute. Le doute découle du fait que le verbe de la régissante ***je ne sais pas*** introduit une incertitude quant à la véracité de la subordonnée ***si c'est bien de mon dossier (qu'il s'agit)***. Cet énoncé peut s'interpréter comme suit :

- (18a) J'ignore si c'est bien de mon dossier qu'il s'agit ;
- (18b) J'ignore s'il s'agit bien de mon dossier ;
- (18c) Je ne suis pas certain que ce soit de mon dossier qu'il s'agit ;
- (18d) Je ne suis pas certain qu'il s'agisse † bien de mon dossier.

Dans ces énoncés, le degré d'adhésion du locuteur à ce qu'il asserte est faible : la modalité est donc dubitative.

Analysons maintenant les verbes ***paraître*** et ***sembler*** utilisés dans les énoncés ci-après tirés du roman *Sarah, ma belle-cousine* d'Henri Djombo :

- (19) Votre comportement me ***paraît*** sordide et insensé, Sarah. (p. 167)
- (20) Pour quelqu'un venant de la diaspora, vous me ***paraissez*** bien humble. (p. 80)
- (21) Kirito me ***semble*** un nouveau quartier, n'est-ce pas ? (p. 38)

(22) Il semble ambigu [...] (p. 94)

Les verbes ***paraît***, ***paraissez*** et ***paraître***, utilisés respectivement dans les énoncés (19) et (20), marquent ou expriment l'apparence dans l'état, permettant ainsi « d'appréhender le procès d'un point de vue subjectif (impression, apparence) » (M. Riegel *et al.*, 2008, p. 254). En employant le modalisateur ***paraître***, le locuteur indique que la source de son énonciation est « une perception visuelle » (C. Rossari, 2012, p. 65). Ces énoncés peuvent être glosés de la manière suivante :

(19a) Il me paraît que votre comportement est sordide et insensé, Sarah ;

(20a) [...] il me paraît que vous êtes bien humble.

A travers ces gloses, nous nous apercevons que le sujet à l'origine de la perception (ou la source de la perception) est toujours le personnage-locuteur, représenté ici par le déictique de premier rang singulier ***me***, et que la valeur perceptive du marqueur modal ***paraît***, en construction impersonnelle (*il paraît*), est maintenue. Dans ces énoncés, le contenu propositionnel *P* (*votre comportement est sordide et insensé / vous êtes bien humble*) est donc « le fruit d'une perception » (C. Rossari, 2012, p. 80).

Dans la même optique, le verbe ***semble*** employé dans les énoncés (21) et (22) se fonde sur une impression, car il marque également l'apparence dans l'état. Dans l'exemple (21), ***semble*** exprime une impression subjective du locuteur sur le quartier de Kirito. Ce verbe indique que le locuteur n'est pas certain de son affirmation. En sus, l'interrogation ***n'est-ce pas ?*** sollicite l'accord ou la confirmation de l'interlocuteur. Cela indique que le locuteur cherche à partager son opinion ou, mieux encore, son impression avec son interlocuteur et à créer un consensus.

Enfin, l'énoncé (22) exprime une incertitude ou une imprécision quant à la nature de Jules Nola, représenté ici par le prénom ***il***. Le verbe ***sembler*** indique que Sarah, la locutrice, n'est pas sûre de son affirmation et qu'elle perçoit une certaine confusion ou incertitude. Ici, la locutrice fait une affirmation sur la nature ambiguë de quelque chose.

Dans tous les quatre (04) énoncés ci-dessus, les affirmations sont mitigées, d'autant plus qu'il y a incertitude ou doute. De plus, les modalisateurs employés atténuent la force assertive desdits énoncés, entraînant ainsi l'incertitude.

### 3. Les enjeux du dubitatif chez Henri Djombo

Henri Djombo utilise le dubitatif dans le roman *Sarah, ma belle-cousine* pour de multiples raisons. D'abord, en employant le dubitatif, l'auteur veut exprimer l'incertitude, dans la mesure où la modalité dubitative permet au personnage-locuteur d'exprimer ses incertitudes ou son doute face à des situations complexes ou à des situations dont il n'a pas la maîtrise.

Ensuite, le dubitatif participe à la création d'une atmosphère d'incertitude : incertitude ou doute face aux choix difficiles des personnages, aux choix individuels, aux croyances, aux normes sociales, etc.

Enfin, l'emploi du dubitatif par l'auteur permet de sonder les profondeurs de l'être humain, d'explorer la complexité humaine ou des relations interhumaines, d'aiguiser le sens critique.

## Conclusion

La présente contribution a porté sur le dubitatif dans *Sarah, ma belle-cousine* d'Henri Djombo. Il a été identifié et analysé les marques linguistiques qui expriment le dubitatif. Il ressort des analyses que le dubitatif se manifeste, dans *Sarah, ma belle-cousine* d'Henri Djombo, à travers l'emploi des verbes, du conditionnel et des adverbes.

Il en ressort aussi que le dubitatif sert à marquer la réserve, l'hésitation des personnages-locuteurs face à ce qu'ils énoncent, à marquer une distance maximale entre les personnages-locuteurs et le contenu des énoncés et à indiquer que la source de la connaissance est faiblement garantie. Dans cette perspective, le dubitatif joue un rôle prépondérant dans les échanges conversationnels, car il permet aux personnages-locuteurs et au narrateur d'exprimer leur incertitude à propos des sujets abordés, des événements narrés ou à propos d'autres personnages. Il contribue ainsi à créer un climat où rien n'est certain, c'est-à-dire une atmosphère d'incertitude, de doute, de nébulosité, un climat où les apparences sont trompeuses.

Dans *Sarah, ma belle-cousine*, le dubitatif sert à marquer la réserve des personnages-locuteurs face aux contenus assertés et à atténuer la force illocutoire de l'assertion, dans la mesure où il est perçu comme une stratégie discursive qui permet de prendre de la distance par rapport aux sujets abordés ou aux faits contés : il s'agit là d'une « stratégie d'atténuation » (E. T. Vold, 2008, p. 13).

A travers le dubitatif, Henri Djombo cherche à faire réfléchir le lecteur, de façon critique, sur les valeurs, les croyances, les normes sociales. Vu dans ce sens, le doute chez l'auteur devient symptomatique d'une crise, d'une quête identitaire en suspens. Le lecteur est ainsi laissé sur sa faim.

## Bibliographie

- CERVONI Jean, 1992, *L'énonciation*, Paris, Presses Universitaires de France, 2<sup>e</sup> édition.
- DJOMBO Henri, 2016, *Sarah, ma belle-cousine*, Brazzaville, LC Editions/Editions Hémar.
- GOSSELIN Laurent, 2019, « Marqueurs de modalité épistémique et calcul des valeurs modales: sémantique de « savoir que » », in *Épilogos*, n°6, p. 115-130.
- GUERRY Michèle, CATELAIN Agnès et CARON Jean, 1993, « La compréhension de marqueurs modaux : verbes d'attitude propositionnelle et adverbes », in *L'année psychologique*, vol. 93, n°2. p. 201-225.
- KRONNING Hans, 2012, « Le conditionnel épistémique : propriétés et fonctions discursives », in *Langue française*, n°173, p. 83-97.
- LE QUERLER Nicole, 1996, *Typologie des modalités*, Caen, Presses universitaires de Caen.

LE QUERLER Nicole, 2004, « Les modalités en français », in *Revue belge de philologie et d'histoire*, Tome 82, Fasc. 3, p. 643-656.

POTTIER Bernard, 1992, *Sémantique générale*, Paris, Presses Universitaires de France.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 2008, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.

ROSSARI Corinne, 2012, « Valeur évidentielle et/ou modale de *faut croire, on dirait et paraît* », in *Langue française*, n°173, p. 65-81.

VOLD Eva Thue, 2008, *Modalité épistémique et discours Scientifique : Une étude contrastive des modalisateurs épistémiques dans des articles de recherche français, norvégiens et anglais, en linguistique et médecine*, Thèse pour le degré de philosophiae doctor (PhD), Norvège, Université de Bergen.

VYBÍHALOVÁ Michaela, 2015, « Particules/adverbes exprimant la modalité épistémique : Vers la comparaison des systèmes des langues tchèque et française », in *Svět literatury*, n°25, p. 265-273.

WILMET Marc, 2010, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck, 5<sup>e</sup> édition.

**Processus d'évaluation de cet article:**

- Date de soumission: 06 Octobre 2025
- ✓ Date d'acceptation: 01 novembre 2025
- ✓ Date de validation: 19 décembre 2025